



HAL
open science

Master Études politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études politiques. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02039968

HAL Id: hceres-02039968

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039968>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix Marseille 3

Demande n° S3MA120003369

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Etudes politiques

Présentation de la mention

Conçue principalement en tant que cinquième année de l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, la mention « Études politiques » regroupe douze spécialités, dont une seule est exclusivement labellisée recherche et quatre disposent d'une double coloration (recherche et professionnelle). La mention se donne pour objectif de procurer aux étudiants les compétences nécessaires pour « décoder les dynamiques culturelles, institutionnelles ou organisationnelles » et agir dans les nombreux univers professionnels auxquels destinent les différentes spécialités (encadrement dans les secteurs publics, privés et associatifs, journalisme, culture, lobbying, consulting et expertise, etc.). La pluridisciplinarité, aussi bien entre masters qu'à l'intérieur de la plupart d'entre eux, est à l'image de la formation traditionnellement dispensée à l'IEP : la mention mobilise ainsi la science politique, les sciences juridiques, les sciences économiques et de gestion, la sociologie, l'histoire et les sciences de l'information et de la communication.

Indicateurs

| | |
|---|------|
| Effectifs constatés | 380 |
| Effectifs attendus | 435 |
| Taux de réussite | 90 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Conçue principalement comme 5^e année d'IEP, mais ouverte à des étudiants extérieurs, la mention couvre un large champ disciplinaire et forme à de nombreuses activités professionnelles à haut niveau de qualification.

La maquette proposée est dense, bien charpentée, cohérente avec les filières sous-jacentes de l'IEP et bien intégrée à son cursus. Les douze spécialités de masters bénéficient de l'attractivité et du caractère sélectif de l'établissement. La vocation de celui-ci est notamment de former des cadres dans de nombreuses branches des secteurs public, privé et associatif. La pluridisciplinarité, présente dans presque toutes les spécialités, et l'accent mis sur les méthodes de travail sont supposés garantir la relative polyvalence des étudiants et nourrir leur capacité d'analyse, de problématisation et de prise de décision. Dans la plupart des spécialités, l'accent est visiblement porté sur l'internationalisation, via les enseignements de langue et/ou les perspectives comparatistes. La récente mise en place de la mention (trois ans) ne permet pas encore de dégager des éléments proprement objectifs en matière



d'évaluation de la formation par les étudiants et d'insertion professionnelle. Le taux de réussite est en nette progression (90 % des inscrits en 2009, contre 76 % en 2007).

Incluant de nombreux intervenants professionnels, l'équipe pédagogique est de grande qualité. Elle paraît cependant sous-dimensionnée pour assurer pleinement l'encadrement d'une mention comportant des spécialités aussi diversifiées : certaines comportent un trop faible nombre d'enseignants-chercheurs. Plus généralement, la mention semble inégalement adossée à l'activité scientifique : selon les spécialités, les savoirs théoriques fondamentaux et/ou les récents acquis des sciences sociales sont mobilisés de façon très hétérogène. Les modalités du rattachement de la mention, et notamment de ses cinq parcours recherche, au laboratoire CHERPA (Croyance, histoire, espace, régulation politique et administrative) sont d'ailleurs insuffisamment précisées.

Certains découpages paraissent en outre très artificiels : ils semblent davantage renvoyer à des logiques internes à l'institution qu'à une réelle volonté de rationalisation de l'offre de formation. Une spécialité interroge particulièrement : la spécialité « Histoire militaire comparée, géostratégie, défense et sécurité » qui ne répond pas aux standards scientifiques requis pour un parcours recherche.

- Points forts :
 - La mention propose une large palette de spécialités et de parcours, adossés à une pluralité d'univers professionnels.
 - La pluridisciplinarité est mise à l'honneur de façon pertinente dans de nombreuses spécialités.
 - L'articulation entre enseignements théoriques et professionnels semble pertinente dans la plupart des spécialités.
 - Les étudiants paraissent bien accompagnés dans leur démarche de recherche de stage.
- Points faibles :
 - Le regroupement de ces douze spécialités au sein d'une même mention procède davantage d'une logique d'établissement que d'une logique pédagogique et scientifique clairement formulée.
 - Certaines équipes pédagogiques souffrent d'un trop faible nombre d'enseignants-chercheurs ou d'un adossement inexistant à la recherche.
 - Des spécialités se déroulent uniquement en M2.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Pour améliorer la mention, et sans remettre en cause l'autonomie des responsables de spécialités de master, l'IEP pourrait rationaliser l'offre de formation pour atténuer le sentiment d'empilement des spécialités et des parcours. Certains regroupements pourraient être opérés autour de deux pôles : « Action publique » (qui pourrait accueillir les spécialités « Ingénierie politique », « Développement, nature et gouvernance » et le parcours « Politique comparée des âges en Europe ») et « Politique comparée » (qui pourrait accueillir « Histoire militaire comparée, géostratégie, défense et sécurité » et « Cultures, religions et sociétés »). De la même manière, certains rapprochements et/ou mutualisations avec d'autres masters de l'université pourraient être explorés, notamment avec le master de « Sociologie » qui comporte une spécialité « Expertise sociologique de l'action publique dans l'espace euro-méditerranéen ». À l'inverse, la spécialité « Politiques européennes appliquées » apparaît trop orientée autour des sciences juridiques. Enfin, l'établissement devrait examiner si des mutualisations sont possibles au sein de la mention pour faire entrer la spécialité « Histoire militaire comparée, géostratégie, défense et sécurité » dans les standards minimum exigés par un parcours recherche.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.

Appréciation par spécialité

Action publique

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, la spécialité « Action publique » est un master indifférencié, destiné aux futurs praticiens, évaluateurs et/ou analystes de l'action publique. Articulant enseignements théoriques et pratiques, le master privilégie deux thématiques : les mécanismes de coordination entre acteurs des politiques publiques et les dynamiques de territorialisation de l'action publique.

- Indicateurs :

| | |
|---|-----------------|
| Effectifs constatés | 17=12(P) + 5(R) |
| Effectifs attendus | 35 |
| Taux de réussite | 100 (2009) |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

En articulant formation professionnelle et formation à la recherche, ce master vise à former des experts de l'action publique qui ne soient pas seulement de purs « techniciens », mais qui disposent d'une approche scientifique et réflexive du *policy making*. Se situant dans le prolongement de la 4^{ème} année du diplôme de l'IEP, cette spécialité est bien conçue : la maquette répond parfaitement à l'enjeu de la gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux, le parcours professionnel est lisible et la présence d'intervenants professionnels et d'enseignants-chercheurs spécialisés sur ces questions permet une pertinente articulation des enseignements théoriques et pratiques.

Cependant, les effectifs sont, pour l'heure, restreints et l'absence, à ce jour, d'évaluations des enseignements et de l'insertion professionnelle ne permet pas de confirmer les impressions positives suscitées par la lecture du dossier.

- Points forts :

- Au vu de la maquette, l'équilibre entre approches théoriques et savoir-faire pratiques semble judicieux.
- L'équipe pédagogique a un caractère explicitement pluridisciplinaire.
- Les étudiants inscrits dans le parcours « recherche » bénéficient d'un accompagnement soutenu dans la préparation de leur mémoire.

- Points faibles :

- Jeune, le parcours recherche semble encore assez peu attractif.
- Le dossier est très allusif au sujet des possibilités d'insertion professionnelle des étudiants.
- La politique de stage n'est pas précisée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La faiblesse des effectifs pourrait constituer un indicateur de la redondance du master avec d'autres spécialités au sein de l'IEP : des mutualisations et/ou des rapprochements pourraient être envisagés avec d'autres spécialités de la mention (« Politiques comparées », parcours « Politique comparée des âges en Europe » ; « Politiques européennes appliquées »). On pourrait également explorer les possibilités d'adosser scientifiquement la spécialité au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail - LEST - (UMR 6123) dont quatre directeurs et chargés de recherche interviennent en tant qu'enseignants.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.

Affaires et projets culturels internationaux, mécénat

● Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, ce projet de master professionnel vise à former différentes catégories d'intervenants dans le secteur de la production culturelle. La spécialité met en particulier l'accent sur les problématiques d'interculturalité et d'échanges au sein de l'espace méditerranéen. La formation projetée s'avère donc clairement pluridisciplinaire et dominée par des intervenants professionnels, directement issus des métiers concernés par le master.

● Indicateurs :

| | |
|---|-------|
| Effectifs constatés | SO |
| Effectifs attendus | 15-20 |
| Taux de réussite | SO |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | SO |

● Appréciation :

La formation projetée semble prometteuse, en raison notamment de l'équilibre entre universitaires et intervenants professionnels. Si les institutions d'origine de ces derniers sont particulièrement renommées, le dossier demeure très allusif au sujet des perspectives d'insertion professionnelle des étudiants. Il est fait mention de partenariats ou de réseaux d'anciens diplômés, mais aucune donnée concrète ne vient étayer ces affirmations. Un stage obligatoire doit être entrepris, mais le dossier n'en précise pas les modalités, sinon l'encouragement à leur internationalisation.

Malgré cette légère réserve, la spécialité est adaptée à son objet, dans un secteur d'emploi *a priori* en développement. Les unités d'enseignement couvrent ainsi presque tous les aspects du champ professionnel, avec une insistance sur la diplomatie culturelle, le mécénat et l'apprentissage des langues.

● Points forts :

- La spécialité s'avère originale et sans doute judicieuse, au regard des autres masters de l'IEP.
- La pluridisciplinarité et l'ouverture internationale assurent aux étudiants un socle de compétences mobilisables dans de nombreuses situations professionnelles.
- L'équilibre des enseignements théoriques et professionnels semble bien assuré.

● Points faibles :

- Le dossier est relativement flou au sujet des perspectives envisagées en matière de pédagogie et d'encadrement des étudiants.
- Il n'est pas fait mention de procédures d'évaluation à venir.
- Il n'y a aucun enseignement relevant des sciences de l'information et de la communication.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'opérer rapidement un suivi de l'insertion professionnelle des premières cohortes pour garantir la pertinence de la spécialisation. Outre l'introduction possible d'enseignements en science de l'information et de la communication, la maquette pourrait être différenciée selon les « majeures » retenues par les étudiants : mécénat et/ou gestions de projet culturel. Selon le parcours retenu, les crédits européens correspondant aux différentes matières pourraient être distincts, ainsi que les travaux demandés aux étudiants.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.

Affaires internationales

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, ce master professionnel comprend deux parcours : « Affaires internationales de l'entreprise » (AIE) vise à former managers ou consultants engagés sur des marchés internationaux, tandis que « Affaires et relations internationales » (ARI) met davantage l'accent sur les enjeux de coopération et de diplomatie internationale. Les savoirs mobilisés sont issus d'une pluralité de disciplines (économie, science politique, droit public, sociologie).

- Indicateurs :

| | |
|---|------|
| Effectifs constatés | 37 |
| Effectifs attendus | 80 |
| Taux de réussite | 97 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

Ce master possède une identité singulière dans l'offre de formations de l'IEP. Les problématiques internationales sont abordées à travers une pluralité de facettes et de types d'apprentissage. L'articulation entre savoirs fondamentaux et formation professionnelle semble, en particulier, bien menée, même si le master apparaît trop faiblement adossé à la recherche. Le dossier indique un apparent équilibre entre intervenants universitaires et intervenants professionnels, même s'il n'est pas fait mention de l'attribution exacte des enseignements et si l'équipe pédagogique paraît sous-dimensionnée par rapport au nombre d'étudiants.

La spécialité prépare à une large gamme d'emplois internationaux grâce à l'identification de deux parcours. Elle bénéficie en outre d'un réseau important de partenaires qui ne sont cependant pas liés par une convention.

- Points forts :
 - Organisée autour de deux parcours, la maquette des enseignements apparaît dense et cohérente.
 - La pluridisciplinarité est particulièrement à l'honneur.
 - La direction du master dit adapter sa formation en fonction des premiers retours des étudiants.



- Points faibles :
 - Compte tenu de la jeunesse de la spécialité, l'insertion professionnelle à l'issue du master est encore incertaine.
 - Le public visé pour les unités d'enseignement (UE) du tronc commun (80 étudiants) est sans doute excessif, compte tenu notamment d'une capacité d'encadrement limitée.
 - Une seule langue vivante est enseignée dans le parcours AIE.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait sans doute souhaitable de densifier l'enseignement des langues et notamment d'assurer différents cours en anglais.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.

Histoire militaire comparée, géostratégie, défense et sécurité

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, ce master recherche vise non seulement à former de futurs chercheurs dans les domaines de l'histoire militaire comparée et de la géostratégie, mais surtout à préparer aux concours de la Défense de futurs officiers (École de la gendarmerie, École de Saint-Cyr, Collège interarmées de défense). Les enseignements au premier semestre portent principalement sur l'analyse des relations internationales et des enjeux de sécurité/défense, tandis que le second semestre est entièrement dédié au mémoire.

- Indicateurs :

| | |
|---|-------|
| Effectifs constatés | 15 |
| Effectifs attendus | 15 |
| Taux de réussite | 100 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

Mis en place en 1968, ce master dispose visiblement d'une certaine réputation dans le milieu militaire. Il semble bénéficier de taux de réussite élevés aux concours du Ministère de la défense. Un stage à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) est prévu, mais il n'est pas intégré officiellement à la maquette. Les intervenants professionnels sont de hauts responsables militaires.

L'articulation de la mention « Études politiques », et plus généralement à l'IEP paraît cependant relativement artificielle. Plus encore, les exigences scientifiques minimales d'une spécialité recherche ne sont pas garanties : le projet scientifique n'est pas lisible, l'encadrement est faible (l'équipe pédagogique ne comporte qu'un professeur) et il n'y a pas d'enseignement à caractère épistémologique. Quant à l'UE « méthodologie et défense », son contenu apparaît relativement peu rigoureux : « art d'écrire une lettre, fouiller dans les fonds d'archives, présenter une bibliographie » complété par « fondements de la défense française, y compris économie de la défense ».

- Points forts :
 - La formation semble particulièrement sélective et reconnue dans l'univers militaire.
 - L'encadrement des étudiants et l'investissement du directeur sont importants (comparativement à de nombreuses spécialités).
 - La spécialité dispose de nombreux intervenants professionnels de grande qualité.
- Points faibles :
 - Labellisé « recherche », ce master n'a pas directement pour ambition de former à et par la recherche.
 - L'équipe pédagogique manque de diversité disciplinaire et paradigmatique.
 - Le projet scientifique n'est absolument pas clair, notamment en termes d'outils méthodologiques et théoriques.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'examiner les possibilités de transformer la spécialité en parcours professionnel, ce qui rendrait sa place dans l'offre de formation de la mention plus légitime. A défaut, le master pourrait s'ouvrir aux spécialistes de relations internationales ou d'aires culturelles qui enseignent à l'IEP dans les autres spécialités (de telles mutualisations sont certes complexes, mais pas impossibles).

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.

Politique comparée

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, cette spécialité indifférenciée comprend deux parcours très distincts. « Aires géographiques et culturelles » (AIRES) est principalement destiné aux étudiants souhaitant poursuivre leur cursus en thèse ou mettre à profit professionnellement leur expérience de chercheur dans un environnement international. « Politique comparée des âges en Europe » (PAGE) s'adresse à la fois à des étudiants en formation initiale et à des professionnels désireux de compléter leur formation pour accéder à des fonctions d'encadrement dans les secteurs sanitaires et sociaux. Il est centré sur les politiques en direction des populations vulnérables et/ou vieillissantes et les métiers qui y sont associés.

- Indicateurs :

| | |
|---|-------------|
| Effectifs constatés | 22-30 |
| Effectifs attendus | 20-25 |
| Taux de réussite | 77 % (2009) |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |



- Appréciation :

Les parcours de spécialisation sont bien conçus, l'équipe pédagogique et les intervenants bien choisis, la pluridisciplinarité et l'articulation des différents savoirs et savoir-faire (scientifiques ou professionnels) bien menées.

Mais la spécialité souffre de réunir ces deux parcours clairement distincts l'un de l'autre, à la fois dans leur finalité et leur orientation disciplinaire. L'un se présente comme le principal master de recherche en science politique au sein du bassin d'emploi, tandis que l'autre offre une formation multipliant les angles d'approche sur un segment original des politiques publiques. A cet égard, celui-ci semble davantage relever - si ce n'est certains aspects anthropologiques - de la spécialité « Action publique ». Les deux parcours ne sont ainsi réunis que par un séminaire de recherche commun et une même préoccupation comparatiste.

- Points forts :

- Le parcours PAGE articule pertinemment savoirs fondamentaux et savoirs pratiques sur une « niche » thématique originale et en développement.
- L'internationalisation et la pluridisciplinarité sont particulièrement à l'honneur.
- L'équipe d'enseignants-chercheurs du master AIRE présente une cohérence thématique bien ajustée à l'offre de formation.

- Points faibles :

- Le regroupement des deux parcours au sein d'une même spécialité peut paraître un peu forcé.
- Le parcours AIRE est peut-être trop fortement centré sur la production du mémoire (15 crédits européens + 15 pour les deux séminaires de préparation de l'enquête + 6 pour le séminaire de méthode = 36/60).
- Les problématiques socio-sanitaires soulevées par les mineurs et par les personnes âgées, qui paraissent rapprochées artificiellement, entraînant une dispersion des savoirs et des savoir-faire.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les deux masters gagneraient à être dissociés, soit pour figurer comme spécialité à part entière (ce qui permettrait notamment de pouvoir les évaluer isolément), soit pour participer à une réorganisation générale de l'offre de master (le master PAGE pouvant figurer comme parcours dans un vaste master « Action publique » ; le master AIRE pouvant être densifié en accueillant la spécialité « Cultures, religions et société »). Représentant seulement 12 crédits sur 60, les enseignements à contenu disciplinaire du parcours AIRE pourraient être densifiés, d'autant que le dossier indique la très forte hétérogénéité initiale des étudiants.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.



Carrières publiques

- Présentation de la spécialité :

Principalement destinée à la préparation des concours administratifs de catégorie A et à l'acquisition des nouveaux instruments de pilotage des administrations publiques, cette spécialité de master est organisée sur deux années (M1 et M2), relativement autonomes l'une par rapport à l'autre. Le M1 se présente exclusivement comme une année de préparation aux concours, tandis que le M2 est structuré autour de deux parcours (« Connaissance de l'administration » et « Ingénierie juridique/gestion publique »). Un stage obligatoire de 5 à 6 mois vient clore la formation.

- Indicateurs :

| | |
|---|------------|
| Effectifs constatés | 50-55 (M2) |
| Effectifs attendus | 60 (M2) |
| Taux de réussite | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

Ce master offre d'appréciables taux de réussite à deux ans aux concours de catégorie A, du fait sans doute de sa sélectivité à l'entrée, de l'intensité de la formation, en M1 comme en M2, et de la grande diversité des enseignements. Mais surtout, en ne se limitant pas au « bachotage » et en préparant tout autant le candidat au concours que le futur fonctionnaire, la formation semble bien équilibrée quant à son contenu. L'insistance sur les nouveaux instruments du pilotage administratif est particulièrement bien venue, même si les approches critiques ou réflexives sont absentes. L'équipe pédagogique et les intervenants professionnels sont excellents. L'obligation de stage permet aussi de ne pas limiter les étudiants à la seule préparation des concours.

- Points forts :

- Les taux de réussite aux concours les plus sélectifs semblent satisfaisants.
- La formation ne se limite pas à la préparation aux concours, mais s'oriente directement dans la formation des futurs fonctionnaires.
- Les enseignements sont assurés aussi bien par des enseignants-chercheurs que par une pluralité d'intervenants professionnels.

- Points faibles :

- L'attractivité de la formation est redevable de la quantité de postes mis au concours.
- Le manque éventuel des cours de science administrative ou de politiques publiques assurés par des politistes ou mobilisant une approche plus sociologique que strictement juridique.
- Le manque éventuel également d'une ouverture sur les nouveaux enjeux communicationnels.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

L'évaluation interne par les étudiants gagnerait à être densifiée pour ne pas se limiter à des indices de satisfaction aussi peu objectivés. Le dossier mentionne que les 3/5^e des inscrits en M2 sont admis à un concours de catégorie A, mais on ne sait ce que deviennent les autres. Les responsables pourraient examiner la possibilité d'introduire un enseignement plus complet sur les instruments de communication.



Cultures, religions et société

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, ce master indifférencié vise à analyser le fait religieux, à travers des perspectives sociologiques, juridiques, historiques et anthropologiques. Le parcours professionnel a pour objectif d'offrir une expertise en matière de management interculturel, du point de vue des ressources humaines ou des échanges internationaux. Le parcours recherche « Religions et sociétés » cherche à appréhender les recompositions religieuses à l'échelle internationale.

- Indicateurs :

| | |
|---|------------------|
| Effectifs constatés | 22-24 |
| Effectifs attendus | 30 = 25(P) +5(R) |
| Taux de réussite | 100 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

La spécialité est originale et bien conçue, par sa focalisation sur le champ de la médiation culturelle et religieuse. Bien que l'accent soit particulièrement porté sur les problématiques euro-méditerranéennes, l'approche est interdisciplinaire afin de saisir les enjeux religieux dans toutes leurs dimensions.

Mais, si le parcours recherche se justifie en raison notamment des qualités scientifiques de différents intervenants du master sur ces questions, le parcours professionnel interroge, compte tenu de la faiblesse des cours explicitement professionnalisants et/ou confiés à des intervenants professionnels. Les maquettes des parcours recherche et professionnel sont ainsi relativement similaires. De ce point de vue, et malgré quelques enseignements de management et la constitution d'un réseau de partenaires pour accueillir les stagiaires, la présentation allusive des débouchés professionnels laisse entrevoir une relative incertitude quant aux possibilités d'insertion à l'issue de ce M2.

- Points forts :

- La pluridisciplinarité dans l'approche de l'objet permet de l'analyser à travers sa complexité.
- L'étroite spécialisation peut permettre de former des apprentis chercheurs aux compétences pointues sur les questions religieuses.
- L'apprentissage des techniques transverses de médiation est intéressante.

- Points faibles :

- L'hyperspécialisation sur les enjeux religieux et l'absence de problématiques transverses peut être préjudiciable en termes d'insertion ou de mobilité professionnelles. De ce point de vue, le master professionnel tend à réduire les questions d'interculturalité à des questions religieuses.
- L'attractivité du parcours recherche semble réduite.
- Il manque peut-être des enseignements d'information-communication.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La différenciation entre parcours recherche et parcours professionnel gagnerait à être étendue, le parcours professionnel pouvant alors accueillir davantage d'intervenants professionnels. Peut-être serait-il possible d'opérer mutualisations et/ou regroupements avec d'autres masters : « Affaires internationales » ou « Affaires et projets culturels internationaux, mécénat » pour le parcours professionnel, « Politique comparée » pour le parcours recherche.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.

Développement, nature et gouvernance

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, cette proposition de master professionnel vise à former des spécialistes des problématiques de développement durable, à partir d'une approche pluridisciplinaire, néanmoins dominée par les approches économiques et juridiques des enjeux environnementaux. L'équipe pédagogique pressentie comprend de nombreux intervenants professionnels, experts sur les enjeux environnementaux.

- Indicateurs :

| | |
|---|-------|
| Effectifs constatés | SO |
| Effectifs attendus | 15-25 |
| Taux de réussite | SO |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | SO |

- Appréciation :

Cette spécialité est originale et s'inscrit dans un champ d'activité destiné à se développer. Les enseignements couvrent tout le spectre des disciplines concernées par les questions environnementales (droit, économie, science politique...). Celles-ci sont ainsi analysées dans le détail et de façon transversale (consommation énergétique, développement durable, gestion publique des enjeux, etc.). L'équipe d'intervenants est diversifiée et de qualité.

Toutefois, la spécialité n'analyse pas le secteur professionnel en tant que tel. Elle n'offre pas non plus d'acquisition de savoir-faire professionnalisants (pilotage de projets, lobbying, etc.). Dès lors, l'hyperspécialisation offerte aux étudiants pourrait leur être préjudiciables en cas d'évolution des priorités politiques sur le sujet. Au regard de l'actuelle proposition de maquette, l'autonomie du master ne s'impose donc pas totalement : celui-ci pourrait aisément intégrer, en tant que parcours, le master « Action publique ».

- Points forts :

- Originale, la spécialité ouvre à des métiers nouveaux et attractifs.
- Le master aborde la thématique environnementale à partir d'une démarche transversale et pluridisciplinaire.
- Les intervenants professionnels pressentis disposent d'une légitimité et d'un crédit important sur ces questions.

- Points faibles :

- La maquette se focalise sur les contenus thématiques et les connaissances factuelles, au détriment des approches méthodologiques, des fondements théoriques (par exemple sociologie de l'action publique) et/ou des savoir-faire pratiques (conduite de projets, pratiques de négociation, montage de partenariat).
- La maquette ne comprend pas de présentation du secteur professionnel en voie de constitution.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La maquette gagnerait à intégrer des UE qui mobilisent des approches transversales de l'action publique (par l'intermédiaire d'une mutualisation d'enseignements avec les masters « Action publique » ou « Ingénierie politique ») et qui enseignent les savoir-faire mobilisés en situation par les acteurs du secteur. Un enseignement pourrait également présenter synthétiquement le secteur professionnel et ses acteurs.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.

Journalisme et communication à l'international

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, ce master professionnel a pour objectif de former des professionnels de l'information ou de la communication, amenés à travailler dans un contexte international. Le diplôme comprend deux parcours (« Journalisme politique » et « Communication institutionnelle »), ouverts chacun à environ 25 étudiants. Un stage en entreprise de cinq mois, sanctionné par plus d'un tiers des crédits, doit clore la formation.

- Indicateurs :

| | |
|---|------------|
| Effectifs constatés | 43-52 |
| Effectifs attendus | 50 |
| Taux de réussite | 85 %- 94 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

La spécialité est positionnée sur un créneau original, et le contenu de la maquette est conforme à l'ambition d'ouverture internationale. Mais, face à la concurrence en matière de formations au journalisme et à la communication, il peut paraître étonnant que les étudiants bénéficient de si peu d'enseignements spécifiques à ces métiers, comme s'ils étaient relativement interchangeables. Par ailleurs, si les intervenants professionnels sont en adéquation avec la spécialité, l'équipe pédagogique est peu importante en volume, notamment pour animer deux parcours relativement distincts.

Si le parcours journalisme ne bénéficie pas d'une reconnaissance par la profession, le renforcement des partenariats avec l'École de journalisme de Marseille peut permettre de mieux assurer l'acquisition des savoir-faire techniques du métier.

- Points forts :
 - La formation s'avère particulièrement originale, notamment dans la moitié sud du pays.
 - La possibilité d'accéder à l'enseignement de langues « rares » offre une vraie spécificité aux étudiants issus de ce master.
 - Le master s'appuie sur la réalisation d'un stage long.

- Points faibles :
 - La faiblesse des enseignements spécifiques à la communication ou au journalisme est sans doute préjudiciable à l'insertion professionnelle des étudiants.
 - L'équipe pédagogique comprend trop peu d'enseignants-chercheurs spécialisés sur ces problématiques.
 - Il n'y a pas d'enseignement de méthodologie dans le tronc commun.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation gagnerait à être densifiée et ainsi organisée sur deux ans, les enseignements partagés entre journalisme et communication pouvant être assurés en M1, tandis que le M2 serait exclusivement consacré à la spécialisation dans ces différents métiers. L'équipe pédagogique pourrait également être densifiée et articulée à un pôle de recherche sur ces thématiques. Enfin, il faudrait sans doute renforcer la mutualisation des enseignements pratiques avec l'École de journalisme de Marseille.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.

Management de l'information stratégique

- Présentation de la spécialité :

Organisé sur deux ans (M1/M2), ce master indifférencié destine ses étudiants aux métiers du management de l'information et de la gestion des connaissances, à ceux de la veille et de l'intelligence économique, enfin (en mineur) aux métiers du Web. Destinés à des étudiants issus d'univers disciplinaires divers, les deux années sont organisées selon une formule d'alternance et/ou d'apprentissage entre stage et enseignement.

- Indicateurs :

| | |
|---|------------------|
| Effectifs constatés | 16-19 |
| Effectifs attendus | 20(P) +2(R) = 22 |
| Taux de réussite | 88 % - 100 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | 94 % |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | 63 % |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

Directement articulée aux besoins des employeurs via la formation en alternance, la spécialité est originale dans l'offre de masters de l'IEP. Elle offre à ses étudiants une spécialisation relativement « pointue » sur une expertise potentiellement mobilisable dans tous les secteurs économiques. L'équipe d'intervenants professionnels est diversifiée et la spécialité propose des conventions de partenariat avec d'importantes entreprises pour les stages. Ces derniers occupant deux jours par semaine, le volume global d'enseignements est relativement restreint. La formation est en conséquence focalisée sur la gestion et la restitution de l'information.



Mais son positionnement n'est pas assez lisible, tout comme la présentation du contenu des enseignements. Par ailleurs, la spécialité ne comporte pas d'enseignements de méthodologie et d'épistémologie indispensables pour une spécialité ouverte en recherche.

- Points forts :
 - La spécialité apporte aux étudiants des compétences « pointues » et « rares ».
 - Elle s'articule sur un important socle d'intervenants professionnels et sur un dense réseau de partenaires sous-jacents.
 - En réunissant un petit nombre d'étudiants motivés professionnellement, la formation est certainement efficace sur un plan pédagogique.
- Points faibles :
 - L'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs est réduite.
 - L'hyperspécialisation peut engendrer deux écueils : une dépendance forte aux aléas économiques, une insuffisante polyvalence et capacité d'adaptation offerte aux étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La maquette gagnerait sans doute en lisibilité si les enseignements n'apparaissaient pas aussi redondants dans leurs intitulés. L'équipe pédagogique gagnerait à être renforcée, notamment du côté des universitaires. L'articulation entre les savoirs dispensés dans le master et les récents acquis scientifiques pourrait être mieux mise en avant. De même, du fait de l'absence d'enseignements méthodologiques ou épistémologiques, l'existence d'une coloration « recherche » paraît incongrue.

Ingénierie politique

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, la spécialité vise à former de futurs assistants et conseillers d'élus ou de futurs lobbyistes auprès des assemblées et des administrations. Logiquement positionné dans l'offre de formation d'un IEP, ce master professionnel articule de la sorte l'enseignement des règles normatives (institutions, modes de scrutin, etc.) et des règles pragmatiques (communication, sondages, etc.) encadrant l'action des élus. La spécialité se conclut par un stage.

- Indicateurs :

| | |
|---|-------|
| Effectifs constatés | 20 |
| Effectifs attendus | 15-25 |
| Taux de réussite | 90 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |



- Appréciation :

Cette formation, unique en son genre dans le bassin d'emploi, permet aux étudiants d'acquérir des compétences certaines en matière d'assistance aux élus. Le contenu des enseignements est en effet bien adapté à ses finalités professionnelles. L'organisation pédagogique du master présente une certaine cohérence aussi bien sur le plan de la division thématique entre UE (les principales dimensions du métier sont présentes) que sur le plan de l'articulation entre connaissances fondamentales et compétences pratiques. Le management administratif est cependant étonnamment absent.

L'équipe pédagogique est de qualité et les intervenants professionnels ont des responsabilités de haut niveau dans les métiers visés. L'insertion professionnelle ne peut toutefois être garantie qu'à condition de conserver de faibles effectifs.

- Points forts :

- La maquette dispose d'une pertinence certaine au regard des connaissances et compétences attendues.
- L'agencement entre stage et mémoire et entre intervenants universitaires et intervenants professionnels permet une articulation judicieuse entre savoirs fondamentaux et savoirs pratiques.
- L'apprentissage du métier repose sur une maquette transversale et pluridisciplinaire.

- Points faibles :

- Les enseignements focalisés sur la production des politiques publiques, à l'échelle locale, nationale ou européenne, sont sans doute trop succincts.
- Il manque en particulier des enseignements consacrés au management administratif et au pilotage des organisations.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Certains enseignements pourraient être mutualisés avec le master d'action publique et/ou celui de carrière publique (notamment pour former les étudiants au montage de projets et au management stratégique des politiques publiques). Des renseignements plus précis, relatifs à l'insertion professionnelle à court et moyen terme, pourraient être collectés.

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.



Politiques européennes appliquées

- Présentation de la spécialité :

Se déroulant sur la seule année de M2, ce master professionnel cherche à offrir aux étudiants une pluralité de connaissances et de compétences sur les questions européennes. La spécialité vise à former des professionnels maîtrisant les méthodes de montage de projet dans le champ d'intervention des politiques européennes. Si les approches sont principalement juridiques, les étudiants sont confrontés aux différentes dimensions de l'élaboration et de l'application des politiques européennes. Le stage est de trois mois minimum.

- Indicateurs :

| | |
|---|-------|
| Effectifs constatés | NR |
| Effectifs attendus | 25 |
| Taux de réussite | >85 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

Le contenu du master maintient un équilibre justifié entre connaissances fondamentales sur la construction européenne et savoir-faire pratiques pour se mouvoir dans les jeux institutionnels. Bien que largement dominée par les problématiques juridiques, la formation ne se restreint ni au seul apprentissage du droit communautaire, ni à un secteur particulier d'action publique. Les enseignements couvrent en effet une pluralité de politiques européennes (questions monétaires ; environnement ; concurrence ; action extérieure), tandis que les séminaires reposent davantage sur la présentation de compétences transverses (montage de projet, lobbying, cas pratique de droit communautaire). Les intervenants universitaires (issus essentiellement du droit public) et professionnels ne sont présentés qu'à travers la répartition des enseignements, mais l'équipe semble regrouper les compétences nécessaires au fonctionnement de la spécialité. Les problématiques de l'analyse des politiques publiques ne sont cependant pas suffisamment mobilisées.

- Points forts :

- La pluralité des terrains et des approches évite les écueils de l'hyperspécialisation et offre aux étudiants des savoirs et savoir-faire exploitables dans d'autres circonstances.
- La machinerie communautaire est abordée à la fois sur le plan des principes juridiques et de leurs applications concrètes.
- Les séminaires d'études pratiques favorisent l'acquisition des logiques pratiques du métier.

- Points faibles :

- Les approches sociologiques de l'action publique européenne sont négligées.
- Malgré son ancienneté, le master ne dispose pas d'évaluations récurrentes de la formation et de l'insertion professionnelle de ses diplômés.
- L'articulation droit européen/droits nationaux n'est pas problématisée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Le master pourrait s'ouvrir à d'autres disciplines (science politique, économie, sociologie), notamment en mutualisant certains enseignements avec la spécialité « Action publique ».

L'IEP doit s'engager dans une généralisation de la construction des masters en conformité avec le LMD, c'est à dire en incluant des M1 dans les mentions qu'il souhaite porter et en évitant les M2 suspendus.